**Province de Namur**

Commune de Fernelmont

# Programme Communal de Développement Rural

## PARTIE 4 : Stratégie de développement

*DÉFIS ET OBJECTIFS*

BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Des Hommes, des Idées, un Futur

**Novembre 2016**

# La stratégie communale de développement rural

Quatre **défis**, entendus comme les grands enjeux pour l'avenir communal, ont été formulés tels des paris lancés aux élus et à la population locale pour les dix prochaines années.

Pour chaque défi énoncé, les **objectifs de développement** sont définis comme les résultats concrets attendus de l'Opération de développement rural. Ces objectifs précisent les réels besoins et attentes de la population de Fernelmont.

Ces objectifs sont définis sur base des éléments déterminants mis en évidence dans la Partie III. Pour rappel ces éléments déterminants issus d'un travail croisé entre les éléments issus de la Partie I : Diagnostic socio-économique et ceux relevés lors des consultations villageoises, rencontres avec les personnes-ressources, les conseils consultatifs, etc.

Les réunions de la CLDR et des groupes de travail ont également été déterminants et ont permis à la stratégie provisoire d'évoluer vers une stratégie définitive prospective et ancrée localement.

Au regard de chaque objectif de développement, les **effets multiplicateurs** sont définis comme les impacts indirects souhaités de l'Opération de Développement Rural.

Ces objectifs sont repris sous forme de tableau en vue de synthétiser de manière claire la stratégie communale à l'horizon 2027.

| Enjeu 1 : Développement économique | Enjeu 2 : Développement de la vie villageoise | Enjeu 3 : Services à la population | Enjeu 4 : Territoire durable |
|---|---|---|---|
| **Défi 1**<br>*D'ici 2027, Fernelmont sera une commune attractive, dynamique et proactive qui aura renforcé son économie locale* | **Défi 2**<br>*D'ici 2027, à Fernelmont, les dynamiques villageoises seront encouragées et la communication sera améliorée.* | **Défi 3**<br>*D'ici 2027, à Fernelmont, les services à la population seront développés afin de répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens* | **Défi 4**<br>*D'ici 2027, à Fernelmont, le cadre de vie rural sera amélioré dans le respect du développement durable.* |
| **Objectifs de développement** | **Objectifs de développement** | **Objectifs de développement** | **Objectifs de développement** |
| ➔ Développer l'accès à la formation et le soutien à la recherche d'emploi<br>➔ Susciter et développer les collaborations entre acteurs locaux<br>➔ Encourager, dans les villages et dans les parcs d'activités, les filières locales courtes, les services de proximité et les activités économiques respectueuses de l'environnement et du cadre de vie rural<br>➔ Mettre en valeur le potentiel touristique existant<br>➔ Poursuivre la communication et la valorisation de l'image agricole auprès de la population | ➔ Favoriser le lien social, les contacts intergénérationnels, les rencontres et l'intégration des nouveaux habitants dans l'entité fernelmontoise<br>➔ Soutenir les associations et améliorer leur visibilité<br>➔ Valoriser les capacités et ressources des aînés et diversifier l'offre des activités pour les aînés<br>➔ Améliorer l'accompagnement des jeunes ; soutenir et développer des activités organisées par et/ou pour les ados | ➔ Diversifier l'offre de logements en accord avec la typologie de la population (jeunes, aînés, familles monoparentales, personnes précarisées,..)<br>➔ Développer, professionnaliser et coordonner l'offre de services pour l'enfance et la petite enfance<br>➔ Développer les solutions alternatives de transport collectif<br>➔ Innover, diversifier et professionnaliser les outils de communication sur l'offre de services proposée | ➔ Protéger les patrimoines bâtis et paysagers, les mettre en valeur et sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci<br>➔ Protéger l'environnement naturel, sensibiliser la population et améliorer la qualité de la biodiversité<br>➔ Améliorer la sécurité des déplacements et développer la mobilité douce<br>➔ Créer, dans les villages, des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, sécures, adaptés aux PMR et favorisant les rencontres<br>➔ Développer l'énergie durable (Soutenir le développement d'énergies alternatives et promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie) |

# Enjeu 1 : Développement économique

## Défi 1 : D'ici 2027, Fernelmont sera une commune attractive, dynamique et proactive qui aura renforcé l'économie locale.

*Ce défi vise à renforcer l'économie ainsi que les emplois locaux et à développer l'attrait de la commune et de ses villages, tant pour les acteurs économiques que vis-à-vis des touristes et des habitants de la commune.*

### Objectif de développement 1a : Développer l'accès à la formation et le soutien à la recherche d'emploi

Au travers de cet objectif axé sur le développement économique, la volonté communale est de résoudre le problème d'accès à la formation à plusieurs niveaux ; d'une part garantir une meilleure offre de transport vers les lieux de formations et d'autre part, assurer la réalisation de formations en adéquation avec le marché de l'emploi.

#### Effets multiplicateurs

- Développer l'emploi local
- Réduire le taux de chômage
- Mettre en évidence les emplois, les activités et les acteurs économiques présents sur le territoire

#### Indicateurs

- Taux d'emploi / taux de chômage
- Nombre d'emploi crées

### Objectif de développement 1b : Susciter et développer les collaborations entre acteurs locaux

Cet objectif vise le soutien des acteurs économiques locaux par la mise en évidence de leurs activités (notamment envers les citoyens) et le développement de synergies entre eux.

La présence de deux parcs d'activités économique idéalement localisés le long de l'axe autoroutier et offrant une grande diversité de secteurs d'activité est un atout pour le développement économique local qu'il faut valoriser.

Le club d'entreprises de Fernelmont (Cefer) mérite d'être amplifié et soutenu.

Des structures d'aides et d'encadrement pour le développement local existent par le biais du CPAS, de l'ALE, de la maison de l'emploi à Andenne mais doivent être davantage renforcés, peut-être par la création d'une structure de type ADL.

### Effets multiplicateurs

- Mettre en évidence les emplois, les activités et les acteurs économiques présents sur le territoire
- Améliorer les synergies entre les acteurs locaux et les collaborations trans-communales
- Soutien et stimulation d'une meilleure coordination entre les entreprises et avec les habitants
- Renforcer l'économie locale
- Maintenir les entreprises sur la commune.
- Donner une image dynamique de la commune
- Assurer les possibilités de développement des entreprises
- Enrayer la tendance de « village-dortoir ».

### Indicateurs

- Nombre de nouvelles entreprises implantées à Fernelmont
- Nombre d'emploi crées
- Nombre d'entreprises affiliées au CEFER

## Objectif de développement 1c : Encourager, dans les villages et dans les parcs d'activités économiques, les filières locales courtes, les services de proximité et les activités économiques respectueuses de l'environnement et du cadre de vie rural

Au vue de la présence d'exploitations agricoles de qualité, de fermiers responsables et de producteurs locaux, la volonté communale est de soutenir les initiatives de développement de circuits courts. Ce mode de commercialisation est le garant de la distribution de produits locaux de qualité.

Dans certains villages, il n'y a plus d'artisans ou de PME. Tout en veillant au maintien du cadre de vie rural, les villages doivent s'ouvrir à d'autres fonctions que le résidentiel afin d'amplifier leur attractivité.

Cet objectif doit se concrétiser par la promotion des produits locaux, par l'implantation d'une halle ou d'un atelier rural, par un renforcement de la communication entre le citoyen et les agriculteurs, les entreprises, les commerçants.

### Effets multiplicateurs

- Enrayer la tendance de « village-dortoir ».
- Promouvoir l'économie rurale et locale
- Soutenir la diversification, la création ou le maintien d'emplois
- Donner une image dynamique de la commune
- Soutenir les jeunes agriculteurs
- Diversifier les revenus de l'agriculture locale
- Maintenir et assurer les possibilités de développement des entreprises sur la commune.

### Indicateurs

- Nombre de commerces de proximité

- Nombre d'artisans
- Nombre de produits locaux phares
- Nombre d'établissements HoReCa
- Nombre d'initiatives de circuits courts (groupements d'achat,…)

## Objectif 1d : Mettre en valeur le potentiel touristique existant

Par son Château, ses sentiers et ballades, circuits vélo vers Eghezée, ses tumuli, ses évènements,… la commune de Fernelmont dispose d'un panel touristique basé sur la valorisation du patrimoine rural qu'il y a lieu de valoriser.
La promotion et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, le développement des réseaux de mobilité douce, contribueront au développement d'un tourisme doux et sportif, soutien de l'économie locale.

**Effets multiplicateurs :**

- Augmenter la fréquentation touristique.
- Créer de nouvelles activités touristiques.
- Développer l'image de marque de la commune.

### Indicateurs

- Nombre d'évènements liés aux éléments touristiques de Fernelmont organisés
- Nombre de projets et d'actions en faveur de la valorisation touristique
- Nombre de circuits touristiques
- Nombre d'établissements HoReCa

## Objectif 1e : Poursuivre la communication et la valorisation de l'image agricole auprès de la population

Une commission agricole a été instaurée en 2014 mais la communication entre le citoyen et les agriculteurs doit être amplifiée afin de garantir un cadre de vie harmonieux et un respect de tous. C'est également l'occasion de promouvoir les produits locaux.

**Effets multiplicateurs :**

- Amélioration de la connaissance des réalités du monde agricole
- Soutenir l'agriculture locale

### Indicateurs

- Nombre de produits locaux mis en valeur
- Nombre d'agriculteurs
- Nombre d'actions menées en faveur du secteur agricole

# Enjeu 2 : Développement de la vie villageoise

## Défi 2 : D'ici 2027, à Fernelmont, les dynamiques villageoises seront encouragée et la communication sera améliorée.

*Ce défi vise à renforcer le dynamisme associatif, à développer la convivialité et à consolider les liens sociaux notamment par l'aménagement de lieux de rencontre et de convivialité et la création d'évènements propices aux rencontres.*

*Il vise aussi l'amélioration de la communication.*

### Objectif de développement 2a : Favoriser le lien social, les contacts intergénérationnels, les rencontres et l'intégration des nouveaux habitants dans l'entité fernelmontoise

Afin que Fernelmont soit une commune où il fasse bon vivre, il y a lieu d'encourager les démarches qui favorise la convivialité que ce soit par l'aménagement de lieux de rencontre et de convivialité et/ou par la création d'évènements propices aux rencontres.

Il est opportun de développer des projets intergénérationnels, afin de valoriser le temps libre, les connaissances, le savoir-faire des aînés et de favoriser les liens sociaux des plus jeunes aux plus âgés.

#### Effets multiplicateurs

- Renforcer la mixité sociale
- Amélioration du bien-être pour tous
- Création des infrastructures nécessaires et manquantes à la dynamique villageoise
- Gestion et utilisation optimalisées des infrastructures et lieux de rencontre existants
- Création de nouvelles activités qui dynamiseront les villages
- Créer un sentiment d'identité et d'appartenance communale.
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants…)

#### Indicateurs

- Nombre de projets favorables aux rencontres intergénérationnelles
- Nombre de projets facilitant l'installation des nouveaux habitants
- Nombre d'activités associatives, sportives, culturelles de solidarité,… et taux de fréquentation
- Nombre de nouveaux espaces contribuant au développement de la convivialité
- Nombre de comités de quartier

## Objectif de développement 2b : Soutenir les associations et améliorer leur visibilité

La Commune de Fernelmont dispose actuellement d'un tissu associatif bien développé et bien diversifié. Il s'agira donc de donner des conditions favorables aux associations existantes pour se maintenir mais également de permettre aux nouvelles associations de se développer.

De nombreux moyens peuvent être mis en place pour assurer leur promotion et les faire connaitre au public.

### Effets multiplicateurs :

- Dynamiser le potentiel associatif de la commune et coordonner les initiatives associatives.
- Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives.
- Renforcer l'attractivité de la commune
- Créer des lieux de rencontre
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges et conserver la vie villageoise.

### Indicateurs

- Nombre de nouvelles associations
- Taux de participation aux activités organisées
- Nombre d'actions de promotion initiées par la Commune
- Taux de satisfaction des associations quant aux aides, soutien et collaborations entre elles et avec la commune
- Niveau de satisfaction des habitants quant aux activités organisées par les associations

## Objectif de développement 2c: Valoriser les capacités et ressources des aînés et diversifier l'offre des activités pour les aînés

Le vieillissement de la population constitue un nouveau défi pour tous les échelons de pouvoir. Au niveau local, l'accompagnement des personnes âgées à domicile et la lutte contre l'isolement par la mise en place de services de qualité constituent des enjeux importants, de même que la transmission des connaissances des aînés.
Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de compléter l'offre de services aux aînés en fonction de leurs besoins et d'améliorer l'accessibilité aux services

### Effets multiplicateurs :

- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Favoriser la solidarité au sein de la commune
- Développer les relations sociales
- Conforter les services à la population

### Indicateurs

- Nombre d'activités organisées pour les aînés
- Nombre de bâtiments publics accessibles aux PMR
- Nombre de services pour les personnes âgées

- Nombre de médecins installés sur le territoire
- Taux de satisfaction des aînés quant aux activités proposées dans la commune

## Objectif de développement 2d : Améliorer l'accompagnement des jeunes ; soutenir et développer des activités organisées par et/ou pour les ados.

La tranche d'âge 0 – 19 ans est fortement représentée mais il manque pour elle une réelle politique de la jeunesse. Le présent objectif est de miser sur une structure d'encadrement et des projets ambitieux et attractifs mais également de créer des espaces adaptés à leur épanouissement au sein des villages.

### Effets multiplicateurs

- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Développer des projets innovants
- Développer de nouvelles activités, des projets innovants et fédérateurs
- Créer des lieux de rencontre adaptés
- Renforcer le dialogue et les échanges pour établir de réelles relations sociales

### Indicateurs

- Nombre d'activités organisées pour les ados et fréquentation
- Nombre de nouvelles organisations axées sur les enfants et adolescents
- Nombre de projets portés par les jeunes
- Nombre de nouvelles infrastructures sportives de proximité
- Taux de satisfaction des ados quant aux activités proposées dans la commune

# Enjeu 3 : Services à la population

## Défi 3 : D'ici 2027, à Fernelmont, les services à la population seront développés afin de répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Ce défi vise la prise en compte de chacun dans le développement des services mis à la disposition de la population. Les défis de demain sont importants : vieillissement de la population, changements dans la composition des ménages, précarité grandissante, manque de places d'accueil de la petite enfance, manque de liaison entre les villages, manque de logements adaptés, manque de moyen de locomotion …

## Objectif de développement 3a : Diversifier l'offre de logements en accord avec la typologie de la population (jeunes, aînés, familles monoparentales, personnes précarisées,..)

Pour assurer le bien-être et l'épanouissement de sa population, la commune de Fernelmont doit générer une politique du logement adaptée à la demande des jeunes, aînés et/ou personnes précarisées. Il y a lieu de favoriser l'accès au logement pour tous, en tenant compte de publics fragilisé spécifiques, dans une perspective de mixité sociale. La recherche d'une certaine flexibilité des habitations, permettant leur évolution en fonction des différentes étapes de la vie et de la mutation des ménages, doit être prise en compte dans la création de nouveaux logements, publics ou privés.

Le potentiel foncier de la Commune pourrait être exploité de manière à favoriser la création de projets de logements, favorisant une densité adaptée et une mixité sociale.

### Effets multiplicateurs

- Conforter les services à la population
- Renforcer la mixité sociale
- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Garantir un aménagement du territoire cohérent

### Indicateurs

- Nombre de logements par village (et type de logement)
- Proportion de logements publics
- Nombre de logements publics adaptés pour personnes âgées et PMR….
- Nombre de nouveaux logements par rapport au nombre d'habitants par rapport au nombre de ménages, par rapport au nombre de personnes bénéficiant de prestations d'aide sociale,…
- Nombre de demande de permis pour la construction ou rénovation d'habitations flexible  Source : Commune
- Nombre de partenariat public-privé en vue de projet de logements mixtes
- Capacité d'accueil des séniors (nombre de lits MR, MRS, résidences services)

## Objectif de développement 3b : Développer, professionnaliser et coordonner l'offre de services pour l'enfance et la petite enfance

Bien qu'il existe sur la commune de Fernelmont plusieurs écoles et des structures pour l'accueil des jeunes enfants, l'augmentation du nombre d'enfants en cours et à venir nécessite qu'on se préoccupe dès maintenant de garantir un nombre de places suffisant pour répondre à la demande.

Il s'agit aussi de développer les services appropriés en matière pour l'enfance (notamment pour l'accueil extra-scolaire) et la petite enfance mais également de mieux communiquer l'existence de ceux-ci ;

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de proposer des solutions adaptées et de qualité, au regard du contexte démographique de la commune.

### Effets multiplicateurs :

- Conforter les services à la population
- Renforcer l'attractivité de la commune
- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Créer de l'emploi local
- Aménagement de nouveaux lieux spécifiques

### Indicateurs

- Nombre de places d'accueil pour la petite enfance
- Nombre de nouvelles organisations axées sur les enfants
- Nombre de services liés à l'enfance
- Taux de satisfaction des parents quant aux services offerts

## Objectif de développement 3c : Développer les solutions alternatives de transport collectif

Grâce à la proximité des autoroutes E42 et E411 et grâce au réseau routier régional développé le territoire communal profite d'une excellente accessibilité routière. Cela induit cependant une forte dépendance à la voiture qui a pour conséquence un risque d'isolement des habitants non motorisés.

Si des lignes de bus existent vers Namur et vers les communes voisines, les liaisons de transports en commun entre les villages sont moins évidentes.

Aussi, bien qu'il existe un bus scolaire et un service de transport organisé par le CPAS, l'offre de service en transport n'est pas suffisante et ne répond pas aux besoins des personnes âgées et des jeunes manquants le plus de moyen de locomotion. Des initiatives de co-voiturage existent mais restent faibles.

Aussi, la commune entame actuellement un plan communal de mobilité.

### Effets multiplicateurs

- Améliorer les services à la population en terme de mobilité
- Favoriser la solidarité au sein de la commune
- Développer les relations sociales
- Développer des projets innovants

### Indicateurs

- Nombre de nouvelles lignes de bus
- Nombre d'actions et d'initiatives en faveur des transports collectifs
- Nombre de nouveaux services en transports collectifs

## Objectif de développement 3d : innover, diversifier et professionnaliser les outils de communication sur l'offre de services proposée

Cet objectif vise à remédier au manque de communication, de consultation et de concertation sur la vie communal, sur le tissu associatif et l'offre de services proposée.

La commune doit trouver les moyens pour mieux informer les citoyens, promouvoir et dynamiser les démarches entreprises. L'utilisation raisonnable des nouvelles technologies de l'information et communication (NTIC) constitue un des moyens à exploiter et à mettre à disposition des citoyens.

Aussi, il est dans le chef de la commune de veiller à mettre en réseau et à coordonner les initiatives associatives.

### Effets multiplicateurs :

- Assurer une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
- Dynamiser le potentiel associatif de la commune et coordonner les initiatives associatives.
- Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives.
- Développer des projets innovants
- Inciter à la participation et au partenariat
- Promouvoir le dialogue et les échanges
- Développer l'esprit citoyen.
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants…)

### Indicateurs

- Nombre de projets en faveur de la communication
- Nombre de comités de consultations
- Nombre d'actions de promotion initiées ou relayées par la Commune
- Proportion du budget communal alloué au développement des moyens de communication
- Nombre de projets innovants

# Enjeu 4 : Territoire durable

## Défi 4 : D'ici 2027, à Fernelmont, le cadre de vie rural sera amélioré dans le respect du développement durable

Ce défi vise une meilleure protection et valorisation des ressources naturelles, bâties et paysagères du territoire, indispensables à la qualité du cadre de vie des habitants et à son attrait touristique.

## Objectif de développement 4a : Protéger les patrimoines bâtis et paysagers, les mettre en valeur et sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.

Fernelmont présente un cadre de vie de qualité riche de ses ressources naturelles, bâties et paysagères qu'il y a lieu de préserver en étant attentif aux menaces que sont l'intensification de l'agriculture, l'étalement de l'urbanisation, et la réalisation de projets potentiellement destructurants (parc éolien).

La valorisation de ces patrimoines bâtis et paysagers est une des composantes essentielle du développement touristique de la commune.

Plusieurs actions sont menées mais doivent être amplifiées afin de sensibiliser les citoyens à la biodiversité, au paysage, à la gestion des déchets, aux problématiques de l'aménagement du territoire, à l'utilisation rationnelle de l'énergie, ….

### Effets multiplicateurs

- Mise en valeur du patrimoine
- Développement touristique
- Encadrement de l'évolution du bâti
- Gérer l'aménagement du territoire
- Contribuer à la qualité du cadre de vie et au bien-être de la population

### Indicateurs

- Nombre d'éléments du petit patrimoine populaire rénovés ou mis en valeur
- Nombre d'actions de sensibilisation et de valorisation aux richesses du territoire
- Nombre d'action de sensibilisation en faveur du paysage
- Nombre de personnes formées à la restauration/préservation du petit patrimoine

## Objectif de développement 4b : Protéger l'environnement naturel, sensibiliser la population et améliorer la qualité de la biodiversité

Le cadre naturel et verdoyant de la commune de Fernelmont est un atout considérable qui contribue à la qualité de vie des citoyens.

Une meilleure information et une sensibilisation sur la qualité des richesses du territoire sont des éléments clés pour une protection durable des ressources et l'amélioration de celles-ci.

### Effets multiplicateurs

- Donner une image positive de la commune
- Respecter  les milieux naturels et les diversifier
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune
- Améliorer la qualité environnementale de la commune

### Indicateurs

- Nombre de projets visant à améliorer ou protéger la biodiversité
- Nombre de sites naturels reconnus comme potentiellement intéressants au niveau de la biodiversité
- Pourcentage des surfaces non urbanisées/surface du territoire communal
- Pourcentage ou superficie de zones naturelles protégées
- Nombre d'actions de sensibilisation à la biodiversité
- Nombre d'espaces nature accessibles au public

## Objectif de développement 4c : Améliorer la sécurité des déplacements et développer la mobilité douce

Il existe plusieurs circuits de promenades pédestres et cyclables sillonnant le territoire communale mais ceux-ci ne sont pas toujours entretenus, sécurisés ni connectés entre eux.

L'objectif est de recréer sur l'ensemble du territoire communale et au-delà un vaste réseau de liaisons mode doux efficaces, praticables et sécurisés permettant de relier les espaces stratégique de la commune (école, centre de village, lieu d'intérêt touristique, administration…)

Par la création d'un réel réseau  modes doux, il y a lieu d'espérer diminuer les déplacements motorisés et encourager la population à une gestion plus durable de la mobilité.

### Effets multiplicateurs

- Réduire les couts liés aux déplacements
- Sensibiliser la population à la mobilité durable
- Renforcer l'attractivité communale
- Améliorer la qualité environnementale de la commune
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

### Indicateurs

- Nombre d'aménagements réalisés en faveur de l'accessibilité
- Nombre de voitures particulières
- Nombre d'enfants se rendant à l'école en vélo, pied, covoiturage, bus,…
- Nombre de personnes inscrites dans les systèmes de covoiturage
- Statistiques d'accidents

- Longueur de voies lentes aménagées
- Nombre d'emplacements de parkings à vélos et nombre d'emplacements de parkings vélos utilisés
- Nombre de voitures garées dans les parkings de délestage
- Nombre de primes vélos électriques
- Qualité de l'air ambiant à Fernelmont
- Nombre d'actions de sensibilisation

## Objectif de développement 4d : Créer, dans les villages, des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, sécures, adaptés aux PMR et favorisant les rencontres

Afin de maintenir des villages vivants et dynamiques, la réflexion doit être menée à l'échelle communale , sur l'aménagement des cœurs de villages, en prenant en compte les fonctions essentielles de ces espaces en terme de convivialité, d'espace de rencontre, de sécurité de tous les usagers, de mise en valeur du patrimoine et de valorisation des commerces et des services.

### Effets multiplicateurs

- Créer un sentiment d'appartenance à la commune, une identité villageoise
- Induire la mixité sociale
- Développer les liens sociaux et la convivialité
- Assurer le bien-être du citoyen

### Indicateurs

- Nombre d'aménagement de convivialité réalisés
- Nombre d'aménagement de sécurité réalisés
- Nombre de bâtiments publics accessibles aux PMR
- Nombre de projets favorables aux rencontres et à la convivialité

## Objectif de développement 4e : Développer l'énergie durable (soutenir le développement d'énergies alternatives et promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie

Face aux enjeux énergétiques, la commune a un rôle d'exemple et de sensibilisation à jouer afin de conscientiser ses citoyens à une consommation raisonnable de l'énergie au sens large.

Fernelmont est une commune proactive dans ses pratiques énergétiques établies dans le cadre du Pale (primes, conseillé en énergie, …). Les démarches initiées dans le cadre du Pale seront continuées.

A l'échelle communale, cette réflexion et les actions concrètes qui en découlent, sur les modes de consommation permettent l'accompagnement en douceur des changements nécessaires de nos modes de vie.

Une meilleure information et une promotion des énergies renouvelables sont des éléments clés en vue d'une sensibilisation de la population et une protection durable des ressources

## Effets multiplicateurs :

- Donner une image positive de la commune
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Améliorer la qualité environnementale de la commune
- Réduire les couts énergétiques et les émissions de CO2
- Sensibiliser la population au développement durable

## Indicateurs :

- Nombre d'initiatives prises par la commune afin d'utiliser l'énergie rationnellement au quotidien
- Consommation énergétique des bâtiments communaux
- Mode de production d'énergie dans les bâtiments publics
- Nombre d'éoliennes installées et puissance
- Nombre d'hydroliennes installées et puissance
- Nombre de primes à l'énergie distribuées par la commune
- Nombre de personnes sensibilisées/formées à la gestion de l'énergie
- Nombre d'actions de sensibilisation organisées par la commune chaque année